SOUCOUPES VOLANTES DANS LE CIEL DE FRANCE

Perpignan, 30. — Un chauffeur de camion qui effectuait hier matin le ramassage du lait, aux environs de Cabestany (Pyrénées-Orientales) a déclaré avoir aperçu devant son véhicule « un globe brillant » de couleur bleuâtre, « qui évoluait à une altitude d'environ 150 mètres en produisant un bourdonnement très doux ».

Ayant arrêté son camion, le chauffeur a pu observer les évolutions de l'engin pendant près d'un quart d'heure puis, brusquement, celui-ci se serait élevé dans le ciel et aurait disparu en direction de la mer.

La Rochelle, 30. — Une soucoupe volante aurait été aperçue à Auge (Deux-Sèvres).

D'autre part, M. Picaud, directeur d'une brasserie à Sainte Pozenne a déclaré avoir aperçu pendant quelques minutes, alors qu'il circulait sur la route de Fontenay-le-Comte un curieux disque d'un jaune étincelant.

Brest, 30. — Les habitants de Landeda et de l'Aberwrac'h (Finistère) ont aperçu hier soir à haute altitude un engin de forme circulaire et ressemblant à une « soucoupe volante ».

Melun, 30. — Plusieurs habitants de la commune de Rebais ont déclaré avoir aperçu un engin étrange, très brillant, circulant à la nuit tombée dans le ciel, au-dessus de Rebais.

Les témoins ont précisé que l'appareil, qui circulait très doucement, s'était ensuite dirigé vers Coulommiers, après avoir augmenté sa vitesse, et avait disparu.

Avant hier matin des C.R.S. ont également aperçu un disque lumineux dans le ciel, au-dessus de Vaudoy.

Montpellier, 30. — Mme Picot de la Baume, domiciliée à Montpellier, a déclaré avoir aperçu à une altitude d'environ 1.500 mètres, un appareil de forme de cigare, brillant et qui paraissait entouré d'un halo. L'engin, qu'elle put observer une minute environ, disparut tout d'un coup en direction de l'Est, sans faire de bruit et sans laisser de traces.

AU DESSUS DES PAYS-BAS

La Haye, 30. — Un habitant de Schiedam (grand centre de production d'genièvre) a affirmé avoir vu un objet assez grand, circulaire et lumineux, se déplaçant vers l'Ouest. Sa fiancée qui l'accompagnait a corroboré ses dires.

Moins récent mais plus impressionnant, est le récit du capitaine du « Groote Beer », M. J.-P. Boshoff, de la ligne Hollande-États-Unis.

L'objet décelé en pleine mer et observé par lui-même et ces cinq officiers à l'aide de tout l'équipement optique du bord, était « de la grosseur d'une demi-lune » et également circulaire et lumineux.

Le capitaine a exclu formellement la possibilité qu'il puisse s'agir d'un ballon sonde.

D'abord immobile, le disque s'est, après quelques instants, déplacé vers l'Ouest pour disparaître derrière les nuages à une altitude d'environ 14.000 mètres.

SOUCOUPES ET CIGARES AU MAROC ET EN ALGERIE

Casablanca, 30. — Des témoins dignes de foi ont aperçu hier soir, dans le ciel de Kourigra, localité située à environ 130 kilomètres de Casablanca, un engin de forme circulaire, de couleur rouge, évoluant à une altitude élevée et à une grande vitesse et qui semblait cracher des flammes d'un bleu vert.

Safi, 30. — Un engin de forme allongée a été aperçu hier soir, vers 20 h. 30 dans le ciel de Safi, par des témoins dignes de foi.

Le « cigare » se déplaçait à une grande vitesse, d'Est en Nord-Ouest. Il était entouré d'une lumière bleutée et laissait derrière lui une traînée lumineuse. Les témoins ont affirmé que cet engin n'avait aucun rapport avec un avion à réaction.

...ET CIGARE VOLANT AU DANEMARK

Copenhague, 30. — De nombreux habitants de la ville de Strib (Fionie) affirment avoir vu hier soir « un engin jaune-rougeâtre dont la forme rappelait un cigare « évoluant à haute altitude et laissant derrière lui des « langues de feu ». D'autres « engins lumineux » ont été aperçus ces trois derniers soirs en Fionie et en Suède.

Les "Témoins du Christ" : « Les soucoupes volantes annoncent la fin du monde »

Paris, 30. — « La petite Joëlle Debray est partie pour que tous croient enfin en Dieu et comprennent que son amour prime tout », a déclaré Claude Pelletier, président pour Paris des « Témoins du Christ », au cours d'une conférence de presse fort animée tenue au siège de l' « Eglise Chrétienne Universelle ».

Claude Pelletier critique l'attitude des médecins à l'égard des époux Debray :

« Les médecins ne commettent-ils donc jamais d'erreurs et certains de leurs clients ne meurent-ils pas malgré leurs soins ? Les « Témoins du Christ » sont 3.500 et jusqu'à présent on ne peut vraiment leur reprocher que deux morts. Est-ce beaucoup ?

« Si les témoins du Christ, poursuit-il, refusent l'assistance des médecins, c'est qu'ils connaissent la raison d'être de l'homme sur la terre et les lois normales qui règlent la vie. La maladie est un signe avertisseur que nous n'avons pas été fidèles à ces lois. Pour revenir à la santé, il faut revenir dans la voie droite qui nous est assignée : c'est par l'imposition des mains et en leur appliquant la loi de l'amour que les « Témoins du Christ » prétendent guérir les malades qui les entourent. Pour ce qui est du cas de la petite Joëlle, tous les « Témoins du Christ » agiraient comme les parents Debray si une éventualité semblable se présentait à eux ».

En conclusion, M. Claude Pelletier a annoncé qu'on assisterait bientôt à de grands cataclysmes si les hommes méconnaissaient l'œuvre des « Témoins du Christ » et ne voulaient pas reconnaître que Jésus était revenu sur terre sous la forme de Georges Roux, le Christ de Montfavet. « Assurément la fin du monde approche, a-t-il dit, le soleil qui danse à Fatima et les soucoupes volantes en sont la preuve ».

Une discussion assez vive s'est ensuite engagée entre les journalistes présents et le président des « Témoins du Christ ». L'un d'eux ayant notamment reproché au « Christ de Montfavet » d'avoir fait œuvre de pornographe dans son premier ouvrage « Le Journal d'un guérisseur ». Un journaliste ayant demandé si le nouveau Christ était bien toujours sur terre, il lui fut répondu qu'il se trouvait actuellement à Montfavet, mais que depuis le 15 août dernier, il avait cessé d'être le Verbe de Dieu. Il ne serait plus maintenant que le guide « Témoins du Christ » et son rôle qui consistait depuis quatre ans à enseigner l'amour de Dieu est terminé. « Depuis le 15 août, a affirmé M. Pelletier, le Christ ne doit plus se manifester en public, et si, par exemple, il devait se présenter devant la justice, cela aurait les conséquences les plus graves ».

On apprend, de Toulon, que le magistrat instructeur de l'affaire Debray se proposerait d'entendre prochainement Gaston Roux.

LES EPOUX DEBRAY EXIGENT, EN PRISON, UN MENU « CONFORME A LA LOI DE LA SECTE »

Toulon, 30. — En quittant la prison où elle venait de rendre visite à son fils et à sa belle-fille qui ont été écroués pour avoir, faute de soins, laissé succomber leur fille Joëlle, Mme Delphine Debray a déclaré :

« Mon fils fera la grève de la faim tant qu'on ne lui présentera pas un menu conforme à la loi du maître Georges Roux, Christ de Montfavet ».

Celui-ci bannit de la table de ses disciples la viande, le sucre, le café, les épices et les alcools.

Les obsèques de la petite Joëlle ont lieu aujourd'hui. Des dispositions ont été prises en vue d'éviter tout incident.